

ANNECY, LE JEUDI 2 JUILLET 2026

TOURISME

Train du Montenvers : réaction suite au préavis de grève déposé par Force Ouvrière



Une honte en 2026

Les administrateurs de la Régie départementale du Train du Montenvers et les élus du Conseil départemental de la Haute-Savoie ont été informés ce week-end du dépôt d'un préavis de grève couvrant les salariés de la Régie départementale du Train du Montenvers.

Ils ont été d'autant plus surpris que les délégués du personnel ont, semble-t-il, sollicité des rencontres et des entretiens avec plusieurs acteurs de la Vallée de Chamonix. Pour leur part, à ce stade, ni les administrateurs de la Régie départementale du Train du Montenvers ni les élus du Conseil départemental de la Haute-Savoie n'ont été sollicités pour un échange, une rencontre ou un entretien téléphonique.

Sans remettre en cause le droit de grève qui est un droit fondamental reconnu par la Constitution, les administrateurs de la Régie départementale du Train du Montenvers et les élus du Conseil départemental de la Haute-Savoie sont étonnés des revendications exprimées. Ces dernières n'ont aucun fondement puisque la Régie départementale n'a rien changé, ni remis en cause. Les engagements ont bien été tenus comme peuvent en témoigner les salariés.

Par ailleurs, les administrateurs de la Régie départementale du Train du Montenvers et les élus du Conseil départemental de la Haute-Savoie

souhaitent profiter de ce communiqué de presse pour éclairer le grand public et l'ensemble des acteurs de la Vallée de Chamonix et du Pays du Mont Blanc sur certains comportements d'un autre âge et d'un autre temps pratiqués par certains salariés. Plusieurs procédures, enquêtes administratives et judiciaires sont en cours. Une plainte a été déposée au pénal en raison de menaces en interne ciblées et de pratiques pouvant s'apparenter à du harcèlement notamment sur un membre du personnel de la Régie allant jusqu'à la découverte, après le service, d'une reproduction de squelette portant des messages dénigrants (photo en pièce jointe).

Les administrateurs de la Régie départementale du Train du Montanvers et les élus du Conseil départemental de la Haute-Savoie, tout en respectant le droit de grève, considèrent que sur la forme, ils auraient pu être contactés directement pour échanger sur les demandes formulées, et que sur le fond, ce préavis de grève demeure incompris.

Ils réaffirment que les comportements observés par certains salariés sont inacceptables et espèrent que, suite à l'enquête judiciaire, la direction de la Régie du Train du Montanvers prendra, en fonction des résultats de cette enquête, les sanctions qui s'imposent pour des faits que ne sont absolument plus acceptables en 2026.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://www.instagram.com/htesavoiepresse)